



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2018

Date de convocation :

05/10/18

En exercice : 27

Présents : 17

Votants : 23

L'an deux mille dix-huit et le onze octobre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Patrice RIU, Catherine PALAU, Cécile LAVALL, Christelle VERNE, Naïma METLAINE, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Xavier BERAGUAS (à Naïma METLAINE), Denis OLIVE (à Françoise CRISTOFOL), Bruno COSTA (à Caroline PAGÈS), Cédric SANCHEZ (à Claude AYMERICH), Philippe PIQUÉ (à Frédéric CRAVO), Florence PERAMON (à Jérôme PARRILLA), pour voter en leur nom.

Absentes : Mmes Céline SALGUERO, Fatiha TAHARASTE, Sylvia OLIVE, Géraldine MIR.

Mr Frédéric CRAVO a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/60 : DEMANDE DE PLANTS À LA PÉPINIÈRE DÉPARTEMENTALE POUR 2019.

Le Maire explique que le Département des Pyrénées-Orientales offre aux communes la possibilité d'obtenir des plants d'arbres et d'arbustes, gratuitement, auprès de la pépinière départementale. Pour ce faire, il est nécessaire de déposer un dossier expliquant le projet requérant des plants, avec délibération et calendrier de réalisation.

Le Maire propose de faire une demande afin de remplacer tous les arbres et arbustes morts sur la Commune, dans les différents espaces publics (chemin de Bouleternère, chemin des Castillounes, rond-point route de Montalba, boulevard Jean Bourrat, route de Corbère, site des Orgues et City stade).

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

VALIDE la demande de plants d'arbres et arbustes auprès de la pépinière départementale des Pyrénées-Orientales pour 2019.

ACTE le dépôt du dossier de demande qui détaille les besoins pour chaque espace public.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 11 octobre 2018


Le Maire,

William BURGHOFFER